



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2026

Présents : MONTAGNE Jean-Philippe, BOUCHET Christian, JAANS Marie-Lise, LAURENT Sophie, FUVEL Mickaël, VERRON Christian, GRANGER Mathieu, CAMBISE Domenico, PERBET Maryse, RANC Mireille, LATHUILLIERE Nathalie

Excusés :

Secrétaire de séance : VERRON Christian

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026

Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Compte Financier Unique 2025

Investissement : la section fait apparaître un déficit de 89 141,34 € qui sera repris en 2026.

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 287 513,09 € qui sera affecté en excédent de fonctionnement reporté en 2026 pour un montant de 194 782,75€ et affecté à l'investissement pour un montant de 92 730,34 €.

Le Compte Financier Unique 2025 est approuvé à l'unanimité.

3/ Affectation du résultat 2025

L'affectation du résultat 2025 est votée à l'unanimité pour un montant de 92 730,34 €.

4/ Budget Primitif 2026

Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 264 387,43 €

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 382 660,10 €

Le Budget Primitif 2026 est approuvé à l'unanimité.

5/ Vote des taux d'imposition 2026

Il a été décidé d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 1% pour 2026 soit :

- Foncier Bâti : 26,87 %
- Foncier Non Bâti : 38,23 %
- Taxe d'Habitation : 10,27 %

6/ Désignation des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Les élections du 15 mars 2026 ont pour conséquence le renouvellement des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le conseil municipal doit proposer 24 noms pour siéger à cette commission (12 titulaires et 12 suppléants).

Ceci est à faire dans les deux mois suivant l'installation du nouveau conseil municipal.

Seuls 12 noms seront retenus par la Direction Départementale des Finances Publiques.



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

7/ Désignation des représentants à différentes structures

Le conseil municipal, nouvellement renouvelé, doit désigner des représentants à différentes structures pour toute la durée du mandat. Il a été décidé de nommer pour :

AGEDI :

- Délégué titulaire : MONTAGNE Jean-Philippe
- Délégué suppléant : BOUCHET Christian

CNAS :

- Délégué élus : MONTAGNE Jean-Philippe
- Délégué agents : PAGNEUX Murielle

FORET :

Une liste de délégués a été établie.

8/ Délai de voirie M. LAMARTINE

Le géomètre n'ayant pas fourni les informations nécessaires à ce jour, le sujet est reporté à un prochain conseil.

9/ Demande de subvention du Quai des Arts

Il a été décidé d'attribuer une subvention de 70€ pour 2026.

10/ Questions diverses.

- La liste des commissions avec chaque conseiller concerné sera affichée dans la salle du conseil.
- Les conseillers ont la possibilité d'effectuer des formations à distance.
- La subvention allouée aux voyages scolaires reste à 60 € par enfant sur justificatifs.
- Fête du village : il faut partir entre 10 et 15 exposants pour le marché artisanal. Une réunion doit être programmée avec les conseillers responsables.

La séance est levée à 21h30.

Le Président de séance :
Jean-Philippe MONTAGNE

Le secrétaire de séance :
Christian VERRON